



VALENCIENNES MÉTROPOLE, partenaire de vos émotions, 35 communes, 192 000 habitants recrute :

Un.e Agent.e de port de plaisance en contrat saisonnier 24h / semaine

Inauguré en 2015, le port de plaisance Valescaut est situé à proximité du centre-ville de Valenciennes. Géré sous forme de régie autonome par Valenciennes Métropole, il dispose d'une soixantaine d'anneaux dans un cadre moderne et convivial. Une borne automatique avec badge permet d'accéder 24h/24 aux services du port (eau, électricité, sanitaires, laverie, station de pompage). Avec environ 200 bateaux de passage et 34 bateaux à l'année en 2022, Valescaut est un des ports fluviaux les plus fréquentés de la région. Il a été certifié « 3 ancrés d'or » par le label de qualité « Gold Anchors » en 2022.

Placé/e sous l'autorité de la responsable du port, vous assurez, de mai à octobre, les missions principales suivantes :

1. Accueillir et informer

- Accueillir, informer et conseiller techniquement les plaisanciers, les professionnels du tourisme fluvial et le grand public sur le fonctionnement du port et sur les possibilités offertes par son environnement (services, tourisme...);
- Être joignable en dehors des horaires d'ouverture en cas d'urgence ou sur rendez-vous ;
- Assurer le placement des bateaux (aider à l'amarrage, attribuer les places, suivre les réservations) et la mise à disposition des services du port auprès des plaisanciers ;
- Relayer le règlement intérieur auprès des plaisanciers et s'employer à le faire respecter ;
- Gérer la collecte et le tri des déchets sur le port : sortie des poubelles une fois par semaine, surveillance des points de collecte et tri.

2. Assurer le nettoyage, l'entretien, la maintenance et la sécurité des installations

- Assurer le nettoyage, l'entretien et la maintenance courante des installations : sanitaires, douches, espaces communs et locaux techniques ;
- Assurer la surveillance du port de plaisance aux horaires d'ouverture ;
- Veiller au respect des règles de sécurité, protection de l'environnement et assurer les vérifications simples de petite maintenance.

3. Tenir une régie de recette

- Enregistrer la location des postes d'amarrage sur le logiciel de gestion du port, établir les contrats pour les plaisanciers et percevoir les recettes pour le compte de Valenciennes Métropole ;

4. Participer à des actions de promotion et d'animation

- Participer à des actions de promotion et d'animation du port de plaisance.

Profil :

- Autonomie, rigueur, polyvalence, organisation et capacité à rendre compte à la hiérarchie ;
- Sens du contact et du service public ;
- Maîtrise de l'anglais niveau A2 / B1 minimum (le néerlandais serait un plus) ;
- Maîtrise de l'outil informatique (logiciels de base de traitement de texte, tableur...) et d'Internet ;
- Maîtrise des règles de sécurité, des gestes de premiers secours et de prévention incendie ;
- Connaissances pratiques du tri sélectif et des mesures de protection de l'environnement ;
- Connaissances de la navigation intérieure et des règles VNF ;
- Expérience dans un port de plaisance ou environnement touristique souhaité ;
- Brevet de natation 25 mètres ;
- Permis bateau fluvial souhaité.

Conditions d'emploi :

Agent portuaire chargé de la surveillance et de la sécurité sous contrat saisonnier de droit privé selon la convention collective nationale des personnels des ports de plaisance, 24h/semaine de mai à octobre (travail le vendredi après-midi, samedi, dimanche et lundi matin).

Les candidatures (lettre de motivation + CV) sont à adresser à Monsieur le Président avant le 16/04/2026 – 2, place de l'Hôpital Général - CS 60 227 – 59 305 VALENCIENNES Cedex ou par courriel : recrutement@valenciennes-metropole.fr.

Pour toute information - 03.27.096.230.

Site Internet - <http://www.valenciennes-metropole.fr>

Conformément à la réglementation, Valenciennes Métropole conservera votre Curriculum Vitae pour une durée de 2 ans. Vous avez la possibilité de vous opposer à cette conservation et de demander la suppression de votre dossier de candidature auprès du Délégué à la Protection des Données de Valenciennes Métropole. Pour plus d'informations : www.valenciennes-metropole.fr/mentions-legales.

